This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
2236
.P38

A 405308

« Pro America »

Roosevelt

et

Monroë

Interview de M. Carlos Pellegrini, ancien Président de la République Argentine, publié par "Le Figaro" du 26 Décembre 1904.

PARIS
IMPRIMERIE C. CHAUFOUR, 8-10, RUE MILTON

1905

F
22
.P3

908

« Pro America »

Roosevelt

et

Monroë

Interview de M. Carlos Pellegrini, ancien Président de la République Argentine, publié par "Le Figaro" du 26 Décembre 1904.

PARIS

IMPRIMERIE C. CHAUFOUR, 8-10, RUE MILTON

1905

12-15-30

Nous avons cru intéressant de publier en une petite brochure l'interview faite par M. Eugenio Garzon, ancien sénateur de l'Uruguay, à M. Carlos Pellegrini, ancien Président de la République Argentine. « Le Figaro » *a eu l'heureuse idée d'inaugurer une section sud-américaine qui rendra de véritables services à ceux qui vivent loin de la Patrie et à tous les français qui ont des intérêts chez nous.*

L'Amérique du Sud, nous en sommes sûrs, se rendra parfaitement compte de l'initiative que « Le Figaro » *vient de prendre.*

Jusqu'à présent, l'Europe avait vécu avec l'Amérique du Sud dans des relations beaucoup trop incomplètes. Aujourd'hui, grâce au « Figaro », *la glace est brisée et tous les jours nous avons des nouvelles du Nouveau Monde.*

Et, puisque nous parlons du « Figaro » *et de son premier rédacteur sud-américain, permettez-nous de joindre aux pages de l'interview le portrait qu'a fait de lui, dans* « El Figaro » *de la Havane, le plus populaire des journaux cubains, M. Rubén Darío, notre célèbre écrivain.*

QUELQUES SUD-AMÉRICAINS,
ABONNÉS DU *Figaro*.

INTERVIEW

DE

M. Carlos PELLEGRINI

ANCIEN PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Carlos Pellegrini, ancien président de la République Argentine et l'un des hommes d'Etat les plus illustres de notre temps, est à Paris depuis quelques jours et nous avons profité de son séjour parmi nous pour aller lui demander ce qu'il pensait de la doctrine de Monroë telle qu'elle est maintenant interprétée par le président Roosevelt. Voici la réponse qu'il nous a faite :

— La doctrine de Monroë n'existe plus ni dans ses causes ni dans ses objets. Elle eut pour but de notifier à la Sainte-Alliance que les

Etats-Unis ne consentiraient à aucune tentative de sa part pour reconquérir les colonies espagnoles en Amérique, ou pour changer la forme républicaine du gouvernement que les nouveaux Etats s'étaient donnée. Sachant que cette déclaration était expressément appuyée par Canning, le puissant ministre anglais, la Sainte-Alliance se le tint pour dit, ce qui assura l'indépendance définitive de l'Amérique espagnole.

« Mais aujourd'hui, il n'y a plus de Sainte-Alliance. Aucun pouvoir ne prétend reconquérir les colonies espagnoles en Amérique, aucun n'aurait assez de force pour accomplir cette conquête, s'il voulait l'entreprendre; personne, enfin, ne menace notre régime républicain, et, par conséquent, la doctrine de Monroë n'a plus de sens ni d'objet, en ce qui concerne l'Amérique du Sud..

« Mais la situation a aussi changé dans l'Amérique du Nord. Les Etats-Unis sont devenus une puissance mondiale, et les petites républiques hispano-américaines, mal gouvernées, sont en fréquent conflit avec les puissances européennes. Les Etats-Unis ont donc cru devoir affirmer une nouvelle doctrine que le président Roosevelt appelle doctrine de Monroë par habitude ou par modestie, mais qui devrait, avec plus de vérité et plus de justice, s'appeler : « doctrine de Roosevelt », parce que c'est lui, M. Roosevelt, qui, depuis la célèbre note de M. Cleveland, à propos du litige entre le Venezuela et l'Angleterre, au sujet des frontières guyanaises, a le plus clairement énoncé cette doctrine nouvelle.

« La doctrine Roosevelt établit que dans tout conflit entre une république américaine et un Etat européen, les Etats-Unis ont le droit

d'intervenir pour défendre tout intérêt américain qui pourrait se trouver affecté. Je ne vois pas que les républiques américaines aient rien à y redire : elle ne peut leur nuire et peut, en certains cas, les aider. Elle intéresse plutôt les Etats européens, parce que ce sont eux qu'elle vise.

« Il y a pourtant certaine extension de cette doctrine que les républiques américaines ne peuvent pas accepter et contre laquelle la République Argentine a expressément protesté : c'est le principe qui admet qu'une puissance puisse envoyer ses amiraux et ses cuirassés pour percevoir les créances que ses sujets ont ou croient avoir contre un petit Etat.

« Personne ne peut contester le droit et même le devoir de chaque puissance de protéger ses nationaux contre toute violence

exercée contre leur personne ou contre leurs biens en violation des lois et des principes de justice; mais cette protection ne peut comprendre les obligations purement commerciales ou financières d'un Etat. Le crédit des différents Etats se chiffre en Europe à des cotes diverses, qui marquent le degré de confiance inspiré par chacun d'eux, et si la République de Honduras ou celle du Venezuela est obligée de payer 10 o/o pour ses emprunts, l'excuse du prêteur qu'on voudrait traiter d'usurier serait dans les risques qu'il court de ne pas être payé. Mais si, après coup, on déclare que les dettes du Venezuela ou du Honduras sont garanties par les canons européens qui, en cas de retard, iront dans les ports de l'Etat débiteur pour le menacer d'avoir à rendre l'argent ou à recevoir des obus, le prêteur ne court plus le risque de ne pas être payé et le 10 o/o devient alors de l'usure

ou du vol encouragé et protégé par la force militaire d'un gouvernement. Ces théories ne sont pas admissibles. Les sujets d'une nation qui font des affaires ou font crédit à un Etat quelconque doivent savoir qu'ils le font à leurs risques et périls, comme dans tout autre contrat commercial ou financier ; il n'y a rien là qui puisse affecter ni l'honneur, ni les droits, ni même l'intérêt des nations. L'Angleterre l'a affirmé plusieurs fois, et ses déclarations à ce sujet lui ont économisé beaucoup de conflits et de difficultés.

« La seule manière juste et efficace de garantir le capital national contre ces dangereux placements, c'est d'empêcher que les financiers se chargent de les placer, en fermant le marché à toute entreprise ou nouvel emprunt d'un Etat quelconque qui aurait manqué à ses engagements antérieurs. Ce

serait simplement appliquer aux Etats les principes de droit commun sur les faillites.

« On voit bien que le président Monroë n'avait jamais pensé à toutes ces choses qu'on voudrait mettre aujourd'hui sous l'égide de sa célèbre doctrine. »

Telles sont les vues que M. Pellegrini nous a exposées en y mettant autant de simplicité que d'éloquence.

EUGENIO GARZON.

Eugenio GARZON

DANS LE « **Figaro** » DE PARIS

L *Figaro* de La Havane, journal intellectuel et élégant, est bien celui qui convient au portrait du premier rédacteur hispano-américain du « *Figaro* » de Paris.

Depuis quelques jours, M. Eugenio Garzon est chargé des informations de notre politique, de notre vie sociale et de notre mentalité dans la plus célèbre, la plus autorisée et la plus spirituelle des feuilles du monde.

La présentation de M. Eugenio Garzon serait inutile si ces lignes devaient paraître au Rio de la Plata: là, tout le monde le connaît, l'estime et apprécie sa valeur. Ancien et habile journa-

iste, il est aussi renommé par sa vigueur que par la finesse de son esprit. Personnellement, c'est une figure intéressante : intelligence pratique, sous un aspect romantique — un romantique par trop modernisé — il joint la distinction à la franchise, l'amabilité à la réserve, la prudence à la sincérité. Il y a en lui un peu du bon enfant et beaucoup du *jolly good fellow*.

Exilé politique de l'Uruguay par le Président Cuestas, il s'est fixé à Paris, où il fréquente le monde des colonies sud-américaines et le monde parisien et, tandis qu'on le croit madrigalisant dans les salons, il lance sa « Flecha del Charrúa », une vibrante page de combat.

***

Je crois que, rarement, le Parisien et l'Hispano-Américain se sont rencontrés aussi bien unis qu'en lui. Assez méridional, il rappelle par quelques côtés Alphonse Daudet,

dont il a le physique. Notre feu d'Amérique, atténué par la vie, s'est modifié chez lui en une douce chaleur d'affection pour ce charmant Paris, qu'il adore. Son monocle ne fait que communiquer au *Français* l'étincelle du regard de notre *pagus*.

Il est né à Montevideo et ceci, en France, doit être regardé comme un détail singulier : Jules Laforgue, ainsi que le terrible et mystérieux Lautréamont y ayant, comme lui, vu le jour.

Les Hispano-Américains savent-ils ce qu'ils gagnent avec Garzon au *Figaro* ? Il mettra fin à la légende si longtemps continuée des barbares petites républiques de tripoteurs et de rastaquouères. Il fera en sorte que chacun ait son dû.

Et le cas suivant ne se reproduira plus : Un jour, un écrivain boulevardier, dont j'ai oublié

le nom, publia dans un journal un article cruel, dans lequel, parlant des dames hispano-américaines, il disait : « Ces perruches qui viennent chercher et se payer un mari en France, à l'instar des Yankees. » Il y avait à cette époque à Paris un gentilhomme équatorien doublé d'un grand écrivain : j'ai nommé M. Juan Montalvo. Ce noble écrivain, plein d'indignation, répondit à l'article du journaliste par une page admirable, qui fut portée au journal même dans lequel avait paru l'attaque contre les dames américaines. Mais, quoique fort bien traduite, cette page ne fut pas admise. Sa publication coûtait quatre ou cinq mille francs et pas un richard de nos « terres chaudes » ne voulut payer la somme, car Montalvo était pauvre. Grâce à Garzon, il est à espérer qu'un cas semblable ne se présentera plus.

Le triomphe de Garzon est inouï. Ecrire dans une revue de Paris, à l'exception de la *Revue des Deux-Mondes*, n'est pas chose difficile. Il suffit d'envoyer un article intéressant, d'actualité surtout, en bon français et bien documenté, et il passera. Par contre, les quotidiens fermés rejettent tout ce qui est français ou étranger quand cela n'est pas protégé par cette chose étrange et vague qui se nomme la chance.

Garzon a eu de la chance, mais il faut y ajouter son grand talent qui est fait de perspicacité aussi bien que de charme, de séduisante et bonne philosophie. Garzon est un sage.

Pour le *Figaro*, c'est une acquisition, pour l'Amérique latine un triomphe et pour les Parisiens une surprise. Voilà comment le « Charrúa » de la « flecha » est lu au faubourg Saint-Germain.

RUBÉN DARÍO.

Embassade de
18, av: Kleber
G